

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG (AES)



RISQUE VIRAL et/ou
INFECTIEUX

« Tout accident survenant par contact avec du sang ou un produit biologique contaminé par du sang et comportant une effraction cutanée (piqûre, coupure) ou projection sur une muqueuse (yeux, bouche) ou une peau lésée »

1 Interrompre l'acte en cours

2 Soins locaux immédiats



PIQÛRE-COUPURE CONTACT PEAU LÉSÉE

- Ne pas faire saigner la plaie
- Nettoyer la plaie à l'eau et au savon
- Rincer abondamment à l'eau
- Réaliser l'antiseptie par dérivés chlorés pendant au moins 5 minutes

PROJECTION SUR LES MUQUEUSES (oeil)

- Rincer abondamment au soluté physiologique ou à l'eau tiède pendant au moins 5 minutes

3 Evaluer le risque

- Profondeur de la blessure
- Type d'aiguille et geste en cause
- Importance de l'inoculum
- Statut sérologique du patient source

4 Contacter le référent médical ou les urgences dans les plus brefs délais

Côte d'Or

Centre Hospitalier Universitaire
14 rue Paul Gaffarel 21079 **DIJON**
Service des maladies infectieuses
Tél : 03 80 29 33 05

Nièvre

Centre Hospitalier
1 bd de l'hôpital 58033 **NEVERS**
Service des maladies infectieuses
Tél : 03 86 93 71 14

Saône et Loire

Centre Hospitalier William Morey
4 rue Capitaine Drillien 71321 **CHALON-SUR-SAONE**
Service des urgences
Tél : 03 85 91 00 85

Yonne

Centre Hospitalier
2 bd de Verdun 89011 **AUXERRE**
Service des urgences
Tél : 03 86 48 48 48

Centre Hospitalier
350 bd Louis Escande 71018 **MACON**
Service de médecine interne
Tél : 03 85 27 53 33

Centre Hospitalier
1 av Pierre de Coubertin 89108 **SENS**
Service de médecine interne
Tél : 03 86 86 13 16

5 Déclarer l'accident de travail

- Dans les 24h par le salarié à l'employeur, qui informe la CPAM dans les 48h. Joindre un certificat médical initial incluant le descriptif de la lésion avec mention « potentiellement contaminante ».
- Dans les 48h par le praticien à son assureur/informer le médecin du travail.

6 Réaliser un suivi sérologique et clinique du blessé

Avant le 8ème jour, puis au 1er (risque VHC), 3ème et 6ème mois.

7 Analyser les causes de l'accident pour éviter qu'il ne se reproduise

Règles
de base



- Respecter les précautions standard d'hygiène pour tout patient
- Prudence au recapuchonnage s'il ne peut être évité
- Eliminer immédiatement après usage tous les objets piquants, coupants, tranchants dans un conteneur approprié situé à portée de main
- Vaccination obligatoire pour tout professionnel de santé exposé à des risques de contamination contre hépatite B, diphtérie, tétanos, poliomyélite, tuberculose.